

Brun Ma le 20 June

N<sup>o</sup> 46

Monsieur Klein

reclamer  
à nouveau

J'ai l'honneur de vous  
faire soumettre qui le buste  
en plâtre de Jodochales n'est  
partout par l'est mais qui le fait  
mais le buste de Bosschut  
je vous l'indique immédiatement

agréé Monsieur

l'assurance de ma parfaite  
considération

P. P. Reijnders



18 Janvier 1846  
Munellen le ~~20 Jan 1846~~

Musée royal  
de  
tableaux  
N<sup>o</sup> 46

à Mr le Minist. de l'Intérieur

Mr le M.

Comme suite à votre lettre  
du 10 Juin Sr. P. D. N. 2952,  
nous avons l'honneur de  
vous adresser la déclaration  
ci-jointe constatant que la  
somme de sept cent cinquante  
francs que vous avez bien  
voulu nous accorder pour  
contribuer aux frais d'exé-  
-cution de la partie en marbre  
de feu Bosschaert, a été  
payée au Sculpteur Puyenbrassé,  
chargé de ce travail.

Agr. Mr le M.

P. le Commis. adm.

Le Secrétaire.



Munelle, le 18 Janvier 1846  
~~XXI VXXX~~

Monsieur royal  
de  
tableaux  
N<sup>o</sup> 46.

à Mr. Puyembroek  
Statuairi

à Munelle

Mr.

Nous vous prions de  
vouloir bien renvoyer au Monsieur  
Royal le modèle en plâtre de  
Buste de Rochant, dont  
l'exécution en marbre vous  
a été confiée.

Pour faire sur cette  
occasion <sup>pour</sup> vous réclamer  
également le modèle en plâtre  
d'un Buste de Godécharles  
lequel <sup>est</sup> <sup>depuis</sup> <sup>en</sup> <sup>deposé</sup> <sup>chez</sup>  
vous.

Agnez, Mr. l'asp. de  
M. Comandeur des distinctions

Pla Comm<sup>re</sup> Agn<sup>re</sup>

Le secrétaire  
M. Z.

St. et  
C. Z.



(12)

Le D. dite a été tenu de la commission administrative  
du Musée Royal de Peinture et sculpture  
la somme de Sept cent. cinquante francs (750)  
en paiement de la seconde moitié du prix du Buste  
en marbre représentant son fondateur Bosschert  
dont l'execution a été soumise par la Commission  
sus dite pour la somme de Quin. cent. francs  
Bruxelles le 25 Juillet 1845

J. Huybrecht



Bruxelles, le 11 Juin 1845.

N<sup>o</sup> 15684 du Dép. 16<sup>me</sup> Série.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

6.<sup>e</sup> DIVISION.

N<sup>o</sup> 2982.

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, et le N<sup>o</sup> d'enregistrement.

11 ANNEXE.

Messieurs,

N<sup>o</sup> 46

Accueillant la Demande que vous m'avez faite par votre lettre du 4 Mai dernier, N<sup>o</sup> 46, j'ai l'honneur de vous informer qu'un arrêté royal du 3 de ce mois, vous a accordé la somme de sept-cent cinquante francs pour contribuer aux frais d'exécution du buste, en marbre, de feu Bosschaert.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée

Le Ministre de l'Intérieur  
Weyson

A la Commission administrative du Musée royal de tableaux, à Bruxelles.



10  
Musée royal  
de  
peintures  
et de  
Sculptures.

N<sup>o</sup> 16

My

Bruxelles, le 4 Mai 1845.

à Monsieur le Ministre des  
Affaires Intérieures.

M<sup>r</sup> le M.

C'est au zèle infatigable  
et désintéressé de feu Boschaert,  
ancien Conservateur du Musée de  
tableaux, que la ville de Bruxelles  
doit la création de cet Etablissement.  
Après bien des répugnances et des  
obstacles, il parvint par des  
démarches pressantes et répétées  
à conserver dans le pays les  
meilleurs tableaux que la France  
voulait enlever pour le  
Musée de Paris; peut-être sans  
ce bon persévérant de cet  
ami dévoué des arts, eût-on perdu  
l'espoir de réunir les différents  
ouvrages qui composent aujourd'hui  
le Musée royal.

Vous avons cru, M<sup>r</sup> le  
Ministre, qu'après tant de  
sacrifices de la part d'un  
homme qui consacra sa  
vie entière à l'existence et  
à la prospérité du Musée, il

Expédié



était de notre devoir de perpétuer  
son souvenir en plaçant son  
cœur en marbre dans l'établi-  
sement qu'il a créé.

C'est dans ce but, M<sup>lle</sup>  
M<sup>lle</sup>, que nous avons confié  
au Sculpteur Peynbraeck  
l'exécution de ce cœur d'après  
un modèle en plâtre de Lodewijk.

Nous avons la Satisfac-  
tion de vous faire connaître  
M<sup>lle</sup> M<sup>lle</sup> que cet artiste vient  
de terminer cet ouvrage de  
manière à se rendre digne  
du sujet qu'il a représenté.  
M<sup>lle</sup> Peynbraeck en nous  
exposant la situation peu  
favorable de ses affaires en ce  
moment nous prie de lui payer  
en entier le prix de son travail,  
fixé à \$ 1500. Quelques  
desir que nous ayons de ré-  
pondre favorablement à la  
demande de cet artiste, nous  
regrettons cependant que la  
situation des revenus de  
M<sup>lle</sup> pour 1844, ne nous  
permet pas de lui payer plus  
de la moitié de cette somme,  
mais nous espérons M<sup>lle</sup>  
M<sup>lle</sup>, qui appréciant  
les motifs qui nous ont

guidés en commandant ce  
cœur à un artiste qui provi-  
de des titres à la sollicitude  
de Gouvernement, nous voudrions  
bien prélever sur le fonds  
alloué pour les beaux-arts,  
la somme de 750 francs,  
formant la seconde moitié  
du prix fixé pour le cœur  
afin que M<sup>lle</sup> Peynbraeck  
puisse obtenir le paiement  
immédiat ~~de~~ de ce qui  
lui est dû.

Agreez M<sup>lle</sup> M<sup>lle</sup>.

P<sup>le</sup> Comm<sup>on</sup> - Ad<sup>on</sup>

Le secret.

M<sup>lle</sup>  
M<sup>lle</sup>

J. J. J.



Bruxelles le 26 Avril

N. 26

Monsieur Karel

J'ai pris la liberté de faire la demande à M<sup>r</sup> le Comte de Beaufort fort pour le paiement de D<sup>u</sup>ste de feu Bosschaert. Vous trouverez ci joint sa réponse. Vous m'obligerez infiniment si cela se pourroit de me faire payer la moitié de la somme

agréez Monsieur l'assurance de ma parfaite reconnaissance

P. Puyembroux

Veuillez dire au porteur un mot de réponse



Monsieur.

Il est impossible de terminer  
sur le champ, l'affaire du  
 Doute de Noschaert. Il faut  
 auparavant, que la com-  
 -mission de M. de Meuse s'adresse  
 au Ministre, & cette commission  
 ne se réunira que Mercredi  
 prochain. - ce ne seroit donc  
 que dans une semaine de jours,  
au plus, qu'il seroit  
 possible de payer, au nom  
 du Ministère, une partie du  
 prix du Doute que vous venez



J'excuser, veuillez dire  
cette, vous adresser à  
Mr Kauer, pour le paiement  
de la moitié de ce prix,  
paiement qui concerne  
la commission adminis-  
trative du Musée.

Veuillez Monsieur, agréer  
l'expression de ma considération  
très distinguée

J. H. de Beaufort

24 Avril. 1845.



Emancipation du 1<sup>er</sup> Avril 1848. (8)

Le Musée de Dosschaert vient d'être  
placé au Musée royal de tableaux.

Devant cet hommage, l'on ne  
saurait dire que notre époque est  
ingrate, mais l'on peut franchement  
l'accuser d'être vulgaire. Le nom de  
Dosschaert est au jourd'hui inconnu  
et l'on se demande sans doute  
quel est l'homme dont le sursis  
a voulu perpétuer le souvenir.

Dosschaert fut le fondateur  
du Musée et nous montre un de  
ces fervents amateurs d'autrefois  
pour qui l'art était un culte et  
le beau une religion. Ainsi que  
la magnifique sa correspondance  
sa vie toute entière se propose  
à enrichir notre Galerie Nationale  
et par ses soins incessants, il  
est parvenu à la doter d'un  
Guide, d'un Titien, d'un Raphaël  
et de beaucoup d'autres produc-  
tions précieuses que les vicis-  
situdes temporelles du jour et  
Néerlandais furent emportés  
à nous faire substituer par la  
France.



Le Marbre qui figure  
sur l'écusson de la Cour  
de Mr. Puyubracq; par le  
fini consciencieux de son exé-  
-cution, il est tout à la fois  
digne du sujet qu'il représente  
et de l'artiste qui l'a exécuté.

---



(6)

Bruxelles le 6 Mars 1845

N<sup>o</sup> 46  
ur

Messieurs

les Membres de la Commission Administrative  
du Musée Royal

Messieurs

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance  
que je viens de terminer le buste  
en marbre de feu le fondateur Bosch-  
aert que votre administration a bien voulu  
confier à mes soins.

en attendant Messieurs veuillez me faire  
savoir lorsque vous desirez le faire  
passer à sa destination.

Je vous prie Messieurs de vouloir bien agréer  
l'expression de ma parfaite reconnaissance

L. Dujinbroeck



Muni royal  
de  
tableaux  
n  
N° 46  
— m

Munelle, le 27 Janvier 1845.

M<sup>r</sup> Pignatelli  
Sculpteur  
à Munelle.

M<sup>r</sup>:

J'ai l'honneur de  
vous informer que la Com-  
mission administrative des  
Muni royal a résolu  
dans sa séance du 24 de ce  
mois, de vous allouer une  
somme de quinze cents francs,  
pour le ~~service~~ service de  
maître de Bonchaert qui le  
vous a chargé d'exécuter  
pour le service.

Agnez, M<sup>r</sup>: l'assurance  
de ma reconnaissance distinguée.

Le secrétaire.

Muni



Prunelles le 24 Decembre 1844

N<sup>o</sup> 46  
47

A Messieurs Les Membres  
De la Commission du Musée Royal  
De Lille

Messieurs

Je m'empresse de vous témoigner ma  
Satisfaction de la commande dont vous  
venez de m'honorer de l'exécution du buste  
en marbre de feu le sous-secrétaire Dossehaert  
pour les conditions Messieurs je me  
borne au prix que la Commission a bien  
voulu accorder

Je vous prie Messieurs d'agréer l'assurance  
de ma parfaite reconnaissance

Votre dévoué  
Assisté  
J. Dujardin



Musée royal  
de  
Publiand  
N<sup>o</sup> 46.

Meuelles, le 21 2<sup>me</sup> 1844.

à M<sup>lle</sup> Puyembout  
Sculpteur  
à Meuelles.

J'ai le plaisir de vous  
faire connaître que la Com-  
mission administrative du  
Musée royal a jeté les yeux  
sur vous pour l'exécution  
du Buste en marbre de feu le  
Conservateur Boschuet  
d'après le modèle en plâtre  
de Sodexcharles, déposé dans  
le Salon du Musée.

Il lui serait agréable  
à la Commission, de vous entre-  
préalablement vos conditions  
pour l'exécution de ce travail.

Je vous prie d'agréer  
l'assurance de ma C<sup>o</sup> distinguée

de sentiments  
Le Secrétaire  
P. Long

P. Long



Le Soussigné decteur avoir pris au Musée  
par autorisation de Monsieur Sirey. le buste  
de son M<sup>r</sup> Boscaert

P. Puyembroux

Bruelles le 28 Novembre 1844



Monsieur Monsieur Steiner

La commission ayant voulu se faire faire  
le portrait de M. Dorehaert un  
membre par M. Puyembroek je  
vous en de vouloir bien informer est  
artistiquement M. de Neufort  
l'artiste dit que le portrait est résolu et  
qu'il doit venir chez moi je serai heureux  
de le faire peindre je suis dans un musée  
avec Puyembroek lequel a déjà rapporté  
le buste en son atelier

Votre tout dévoué

J. Steiner

à 29 sept 1844



à Monsieur  
Monsieur Senor

31

